

maître d'ouvrage :

préfecture du Pas-de-Calais



PREFECTURE
DU PAS - DE - CALAIS
direction départementale
de l'Equipement

préfecture du Nord



PREFECTURE
DU NORD
direction départementale
de l'Equipement

PPR approuvé le:

plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) vallée de la Lys Aval



PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DE LA CITOYENNETÉ
Bureau de l'Urbanisme et de la Protection du Patrimoine
Vu pour être annexé à l'arrêté du 21 juillet 2005
Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau Délégué
YVES LECOTTE



Commune de Calonne carte du zonage réglementaire planche 1/1

maître d'oeuvre

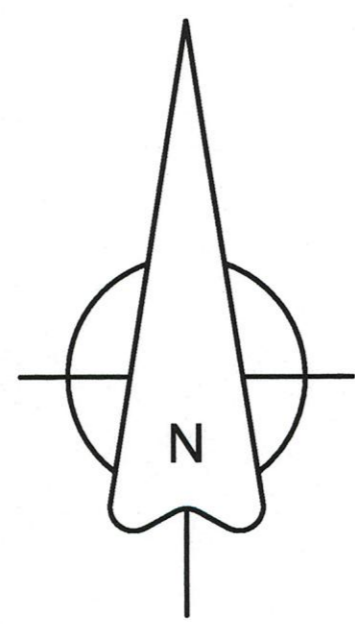


Service Urbanisme
et Environnement
Mission Risques Naturels
100 av. Winston Churchill SP 7
62022 ARRAS Cédex



Service Prospective
Environnement et Communication
Cellule Environnement Mission État
44, rue de Tournai
59019 LILLE Cédex

échelle : 1/5000^o
c:\PPRI\Zonage Calonne.Wor
Réalisé le 12/05/2005



1/5000

LEGENDE

- Zonage Vert Clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Vert Foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage Bleu Clair : Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Bleu Foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Rouge : Zones Urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Sens d'écoulement
- N° profil
- Cote de crue centennale
- Bâtiments - Constructions

